

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Déclaration commune des avocats, des juges et des journalistes sur la répression continue de l'état de droit en Turquie

05/04/2017

**Le Conseil des barreaux européens (CCBE), la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et l'Association européenne des magistrats (AEM) ont publié une déclaration commune condamnant fermement la persécution générale exercée actuellement en Turquie à l'encontre des avocats, des journalistes et des magistrats**

Les organisations européennes représentatives des avocats, des juges et des journalistes ont publié aujourd'hui une déclaration commune pour dénoncer les atteintes persistantes à l'état de droit en Turquie qui se poursuivent depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. C'est la première fois que ces trois professions prennent une telle initiative commune.

**D'après les derniers chiffres, environ 2 000 juges et procureurs (sur les 4 088 destitués), 350 avocats et 150 journalistes et professionnels des médias sont en détention, et 867 autres avocats sont poursuivis.**

Dans la déclaration, les organisations exhortent le gouvernement turc à :

- restaurer un système judiciaire indépendant conformément à l'état de droit ;
- garantir la liberté d'expression et des médias ;
- garantir à tous les citoyens le droit fondamental d'accès à la justice et à un avocat ;
- respecter ses engagements internationaux à protéger les droits de l'homme, tels que garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres accords internationaux ;
- faire prévaloir l'état de droit et la démocratie dans le pays ;
- libérer tous les juges, procureurs, avocats et journalistes détenus de manière indue pour avoir exercé leurs activités professionnelles ;
- mettre fin à la persécution des juges, des procureurs, des avocats et des journalistes.

**La déclaration complète est disponible [ici](#).**

### Contexte

En juillet 2016, le CCBE avait publié une déclaration exprimant ses préoccupations sur la situation en Turquie à la suite de la tentative de coup d'État du 15 juillet. Depuis lors, le CCBE surveille de très près l'évolution de la situation en Turquie et a publié une autre déclaration à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme en décembre.

### À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Le CCBE accorde une grande importance au respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Le CCBE est particulièrement préoccupé par la situation des défenseurs des droits de l'homme dans le monde. Depuis 2007, le CCBE décerne tous les ans son Prix des droits de l'homme à un avocat ou à une organisation d'avocats qui a honoré la profession d'avocat en défendant les plus hautes valeurs de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits de l'homme.

Pour en savoir plus,  
contacter Madeleine KELLEHER  
Communication et affaires publiques  
+32 (0)2 234 65 10  
[kelleher@ccbe.eu](mailto:kelleher@ccbe.eu)  
Suivez-nous sur [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)